

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 0056080

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02598 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Hajji Babai Fouad

Date de naissance : 01/07/1951

Adresse : 28 Rue 9 Juillet, Franceville, Casablanca

Tél. : 0666731198 Total des frais engagés : 7027,22 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. I. SIBAÏ
CARDIOLOGUE
Angle 36, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél. : 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

Date de consultation : 18 MAR 2023

Nom et prénom du malade : BERRAKH BADIAOUI NOUZHA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA Choc HTI DHT Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 31/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :

DR

31/03/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
3 MARS 2023	C ₂ + ECG		300 dhs	CARDIOLOGUE Angle 38 Bd Laâla Yacout et Rue El Araar - Casablanca Tél: 06 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	15/03/93	Analyse	727.00 F

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Jamal SIBAI

CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris

Horaires d'ouverture :
du Lundi au Jeudi 9h à 15h.
Samedi 9h à 11h

Fermé le vendredi, samedi après-midi et le dimanche

الدكتور جمال السباعي

اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين
خريج كلية الطب بباريس

أوقات العمل من الإثنين إلى الخميس من 9 إلى 15
و السبت من 9 إلى 11
العيادة مغلقة يوم الجمعة و السبت بعد الزوال و الأحد

N° d'identification du praticien : 091129718

Casablanca, le 13.03.2023

Dr. J. SIBAI
C. CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90
الدار البيضاء ، في

Dr. J. SIBAI
C. CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90
الدار البيضاء ، في

U

ht - pr BrR

Tropique
ac. Vagique

Dr. J. SIBAI
C. CARDIOLOGUE
Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90



Madame BERRADA BADAOUT NOUZHA

Réf: 15/03/23-1-0042

Par: KMOUS / 15/03/23 /

CIN: Né(e) le : 06/06/1953 soit:69 A Tél: 0667459397 ville: CASABLANCA

MAT: /

Médecin : DR SIBAI JAMAL Tél:

Date et heure de passage : 15/03/23-11h28

INPE : 
ICE : 001594848000023

Liste des Examens/Prescription

BC_A.URI TROPO BNP

Total dossier r	:	727.00
Part Client	:	727.00
Part	:	0.00
Part	:	0.00
Part	:	0.00

PATIENT



L'Institut Pasteur du Maroc collecte et traite vos données à caractère personnel en vue d'identifier vos prélèvements, mettre à jour votre historique d'analyses et garantir vos droit à la prise en charge. Ces données peuvent être transmises à des laboratoires externes en cas de sous-traitance.

Vous pouvez contacter le service qualité (qhs@pasteur.ma) pour exercer vos droits conformément aux dispositions de la loi 09-08



Madame BERRADA BADAOUI NOUZHA

Liste des Examens

BC_A.URI TROPO BNP

Total dossier	:	727.00
Part Patient	:	727.00
Part AMO	:	0.00
Part AMC	:	0.00
Part Corres.	:	0.00

PATIENT

توصيل لسحب نتائج التحاليل الطبية

Reçu pour Retrait des Résultats des Analyses Médicales

Réf: 15/03/23-1-0042

Par: KMOUS / 15/03/23 /

CAB Num Demande



CAB Num CIN



J'autorise le porteur du présent reçu à récupérer mes résultats d'analyses effectuées à l'IPM

Téléphone pour information Casablanca 0522434471/72 Tanger 0539931111

RETRAIT RESULTAT LE :

24/03/23 de 09h00 à 15h00

Sauf Samedi, Dimanche et Jours fériés

تاریخ سحب النتائج

ما عدا السبت والأحد والأعياد

Directeur

Pr A. MAAROUFI

Biologie

Dr A. Bellik

Dr S. Kacimi

Dr J. Nourlii

Dr D. Messaoudi

Dr N. Dersi

Dr A. Bennani

Dr S. Bennani

Dr A. Ainahi

Dr H. Mohammadi

Dr S. EZZIKOURI

TANGER

Dr W. Oudaina

Dr O. Mourtada

Anatomie-cytopathologie

Dr A. Oukkadi

Dr K. Moumna

Cytogénétique

Dr S. Nasserdine

DR SIBAI JAMAL

Madame BERRADA BADAOUI NOUZHA

Demande n° 15/03/23-1-0042

20000 CASABLANCA

Date et heure d'enregistrement : 15/03/23 11H28

Date et heure de prélèvement : 15/03/23 11H36

Date de naissance : 06/06/1953

Hors tiers payant -

Demande n° 15/03/23-1-0042 - -

Édité le : vendredi 17 mars 2023

N° CIN/Passeport

Biochimie

Valeurs de référence

Antériorités

Acide urique (J1)	<10.00 mg/L <59.48 µmol/L	26 à 60 154.66 à 356.91
Spectrophotométrie (Architect ci4100)		

Résultat contrôlé sur un 2ème prélèvement le 16/03/2023 à confronter aux contextes cliniques

✓ Troponine I (TnI)	<1.5 ng/L
immunoenzymatique VIDAS	

Population	99 éme percentile (ng/l)	IC à 90 % (ng/l)
Femme	11	8-29
Homme	25	17-50

Vitamines

Valeurs de référence

Antériorités

✓ BNP - BRAIN NATRIURETIC PEPTIDE - PLASMA	
Technique chimiluminescence	

BNP - BRAIN NATRIURETIC PEPTIDE - PLASMA	29 pg/mL	inf. à 100
Technique chimiluminescence		

Validé le 16/03/23

Dr. Samira RACIMI
Pharmacien spécialiste
en Biologie Médicale
Institut Pasteur du Maroc



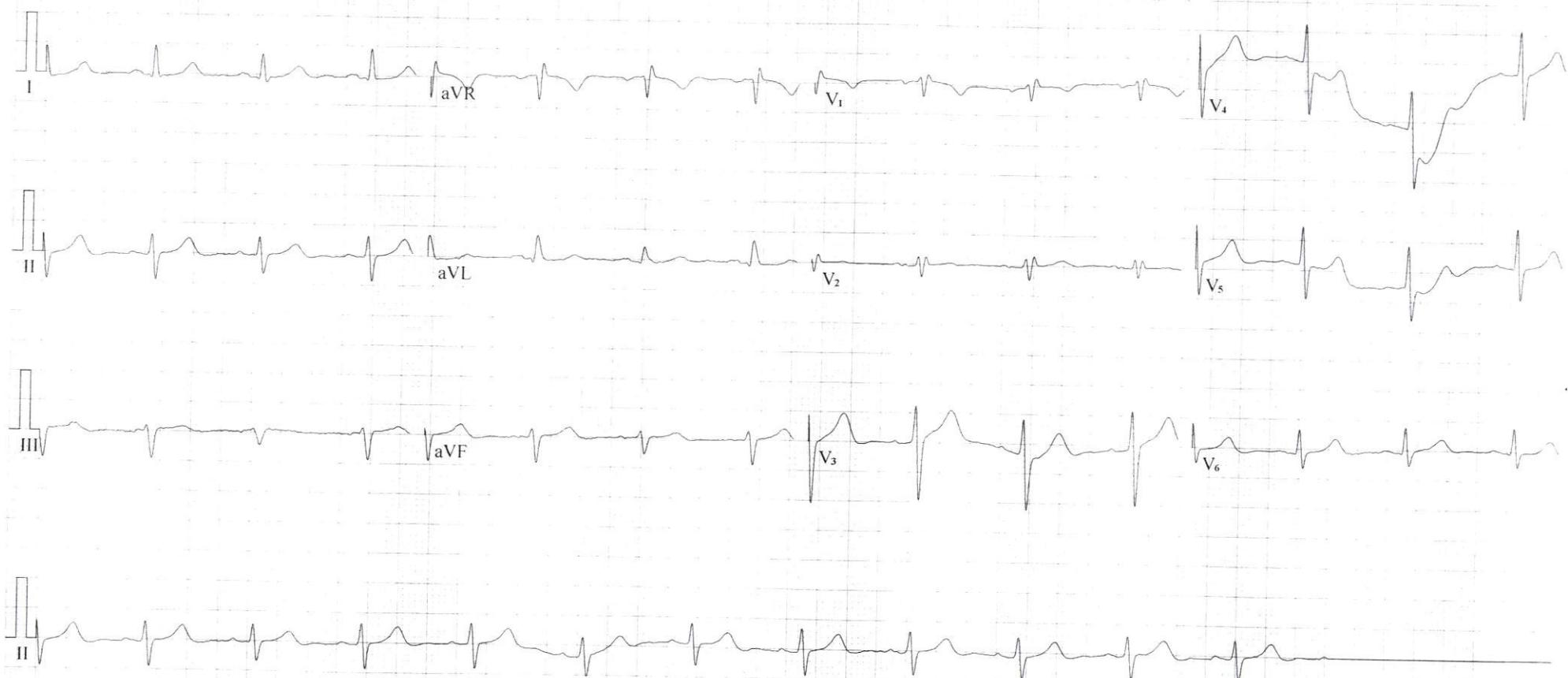
ECG

Dr J SIBAI

NOM:BERRADA BADAOUI NOUZHA

ID : Sexe :Femme Age :70 Date :13-3-2023

10mm/mV 25mm/s



Fréquence : 1000 Hz Intervalle PR : 96 ms

Durée Echantillon : 9 s Intervalle QT : 388 ms

FC : 82 bpm Intervalle QTc : 453 ms

Durée P : 66 ms Axe P : 16.9°

Durée QRS : 114 ms Axe QRS : -33.3°

Durée T : 244 ms Axe T : 45.3°

Suggestion :

QRS axis ≥ 270 and < 330 ,

Dr. J. SIBAI

CARDIOLOGUE

Angle 38, Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Ktaar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 05 22 48 78 90

Signature Médecin:

Filtre Principal:On Filtre ADS:On



Build:20070122

Imprime : 13-3-2023 14:19:26

Page 1